



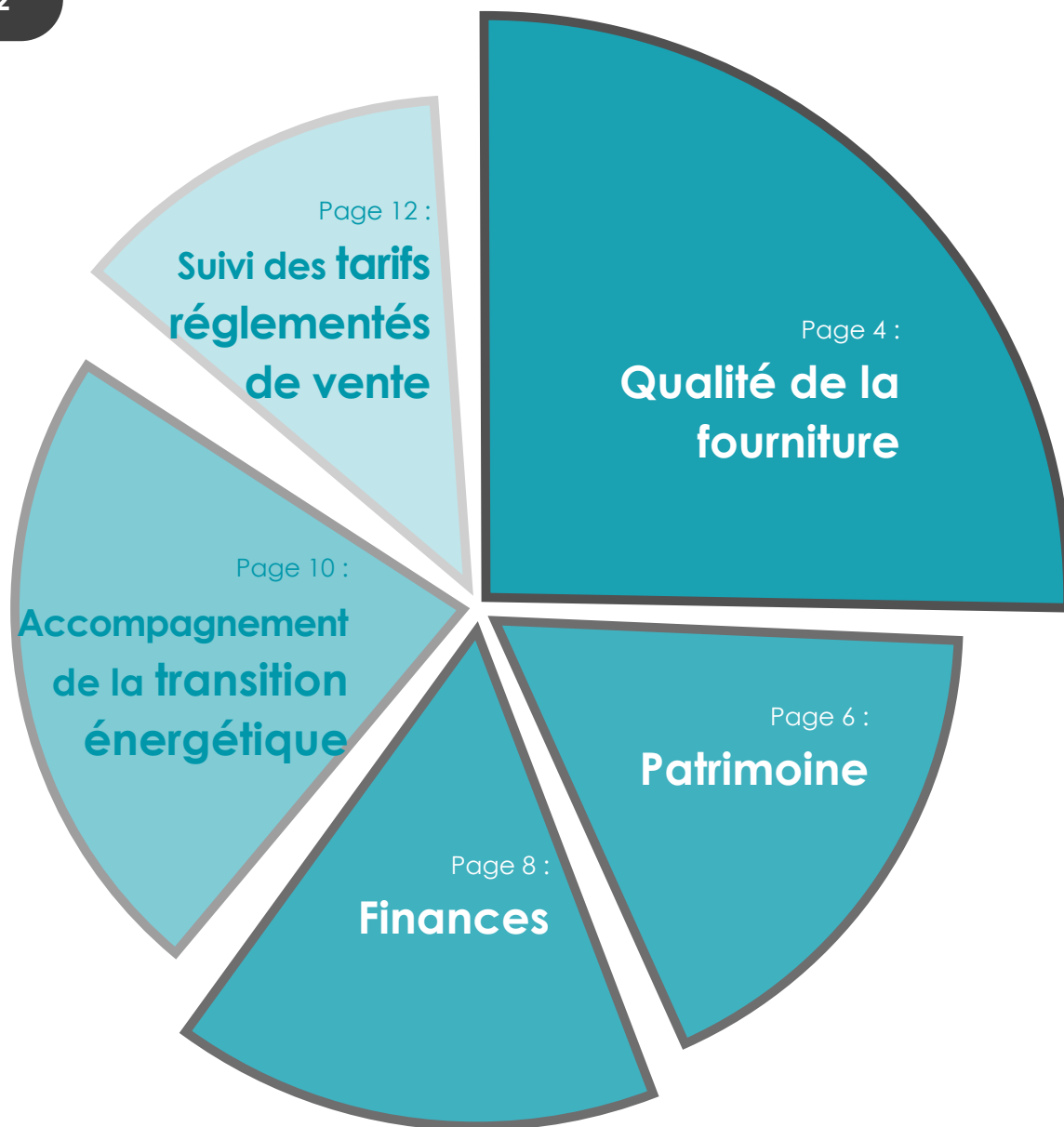
INDICATEURS
DE CONCESSION

2023

Indicateurs de concession
du Syndicat Energies Haute-Vienne
pour l'année 2023

parution janvier 2025

 territoire
d'énergie
NOUVELLE-AQUITAINE



LE SYNDICAT ÉNERGIES HAUTE-VIENNE

C'est l'organisme responsable du service public de l'électricité en Haute-Vienne.

■ LA CONCESSION EN QUELQUES MOTS

Le réseau électrique est une infrastructure publique.

En Haute-Vienne, les communes, puis les intercommunalités et le Conseil départemental se sont regroupés en un syndicat départemental pour assurer cette compétence.

Le SEHV regroupe 209 collectivités. Sa concession couvre tout le territoire de la Haute-Vienne, à l'exception des centres-villes de Limoges (qui est sous concession de la Communauté Urbaine Limoges Métropole) et de Saint-Léonard-de-Noblat (qui est en régie municipale d'électricité).

Sur ce territoire, le SEHV est l'autorité organisatrice de la distribution. Il garantit une électricité disponible, de qualité et accessible à tous.

En tant que propriétaire du réseau de distribution au nom de ses collectivités membres, il effectue lui-même d'importants travaux sur les ouvrages.

Il contrôle la bonne gestion du réseau qu'il a déléguée à un concessionnaire, Enedis, et la fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente, déléguée à EDF.

Le SEHV rend compte chaque année à ses membres et ses partenaires de l'activité de ses concessionnaires. Voici le rapport synthétique des indicateurs pour **l'année 2023**.

Il est à noter que la plupart des données fournies omettent les quartiers de Limoges : Landouge et Beaune-les-Mines, pourtant inclus dans la concession du SEHV depuis 1955.

■ LE CONTRAT DE CONCESSION 2019-2048

A compter de l'année 2019 et pour une durée de 30 ans, un nouveau contrat de concession a été approuvé et négocié à l'échelle locale afin de s'adapter au mieux aux besoins spécifiques de notre territoire.

Signé le 28 décembre 2018, ce contrat s'appuie sur un accord-cadre signé le 21 décembre 2017 entre la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), France Urbaine, Enedis et EDF.

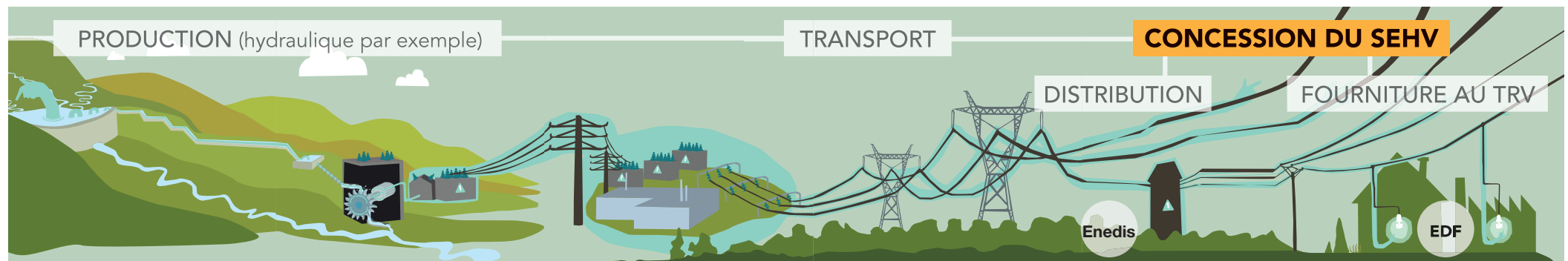
Néanmoins, des objectifs ont été négociés localement et correspondent pleinement à la concession du SEHV.

■ SDI-PPI-PA : DES OBJECTIFS AMBITIEUX, DES VALEURS REPÈRES

Ce contrat de concession est construit sur des ambitions à différentes échéances :

- Le **schéma directeur des investissements (SDI)** correspond à une vision à long terme des évolutions du réseau sur le territoire de la concession, d'ici à 2048.
- Les **programmes pluriannuels d'investissements (PPI)** sont une déclinaison à moyen terme et permettent une planification sur 4 ans du schéma directeur. Le second PPI définit des sous-objectifs pour 2023-2026 qui sont présentés dans ce rapport.
- Les **programmes annuels (PA)** assurent la réalisation opérationnelle et la coordination entre concessionnaire et autorité concédante. Il est présenté lors d'une conférence sous l'égide de la préfecture dite « Loi NOME » - L2224-31 du CGCT.

■ CARTOGRAPHIE DE LA CONCESSION



■ 8 CHIFFRES CLES DE LA CONCESSION en 2023



195 communes



5 885 producteurs



1 134 GWh consommés



246 946 habitants



13 303 km de réseaux



644 M€ de valeur brute patrimoniale



155 233 points de livraison

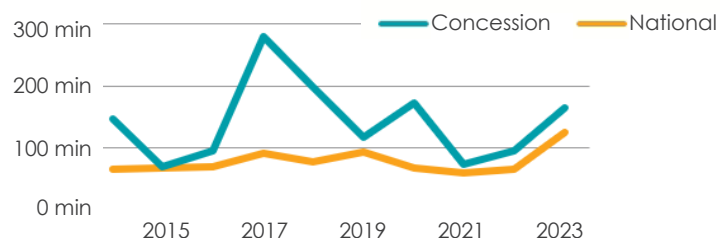


8 157 postes de transformation

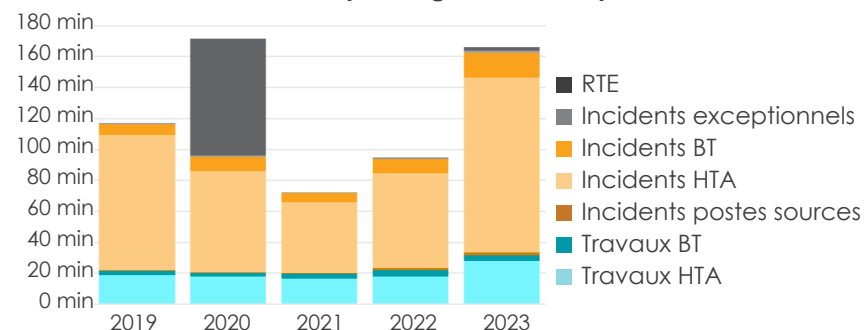
INDICATEURS POUR LA QUALITÉ DE LA FOURNITURE

■ Le temps et l'origine des coupures

Evolution du critère B (en minutes)



Critère B de la concession par origine des coupures



Le critère B représente le temps de coupure moyen par usager. C'est l'indicateur le plus utilisé pour caractériser la continuité de fourniture. Il permet principalement de mettre en évidence la sensibilité des réseaux aux agressions extérieures, ainsi que la réactivité déployée pour réalimenter les usagers coupés et réparer les dégâts sur le réseau.

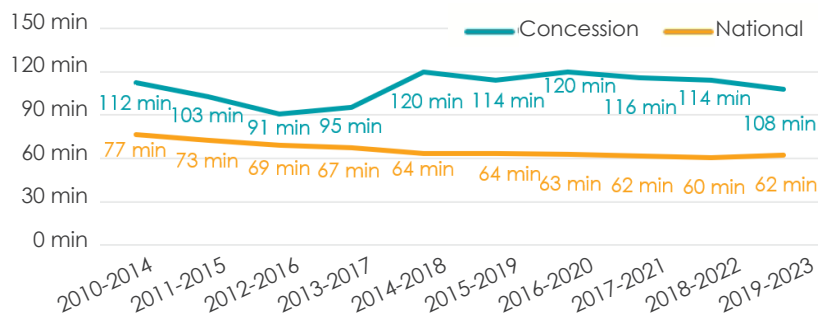
En 2023, le critère B est de **164,7 minutes**, en nette augmentation de 74% par rapport à 2022 et comparativement à la moyenne des quatre années antérieures (114,1 min). Sans être classés comme exceptionnels, deux événements climatiques dus à la tempête Ciaran du 2 novembre et Domingos des 4 et 5 novembre, ont entraîné des incidents sur les réseaux de distribution HTA et BT en impactant le critère B de respectivement 5 et 44 min. Les durées de coupure pour travaux sur les réseaux BT et HTA sont en augmentation (+9,9 min comparé à 2022), résultant pour partie d'une utilisation plus raisonnée des groupes électrogènes lors des coupures programmées et de certains travaux d'élitage.

■ Les objectifs d'amélioration de la qualité au terme du contrat de concession.

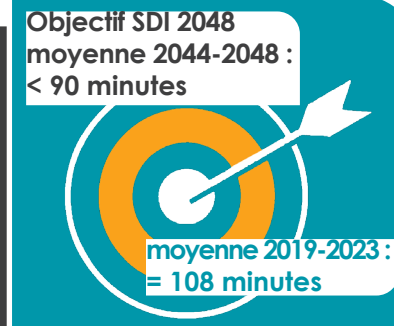
Améliorer la continuité d'alimentation

Evolution du critère B HIX hors RTE (en minutes)

(moyenne glissante sur 5 ans)



Le Schéma Directeur des Investissements (SDI) vise un **temps de coupure moyen de 90 minutes au terme du contrat**. Il s'agit du critère B HIX hors RTE, c'est-à-dire un temps de coupure moyen par usager, en dehors des événements exceptionnels et des défaillances en amont de la concession.

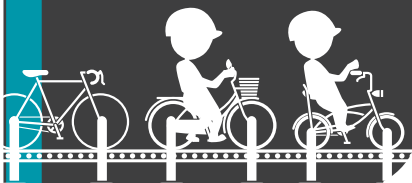


Temps de coupure (critère B HIX hors RTE)

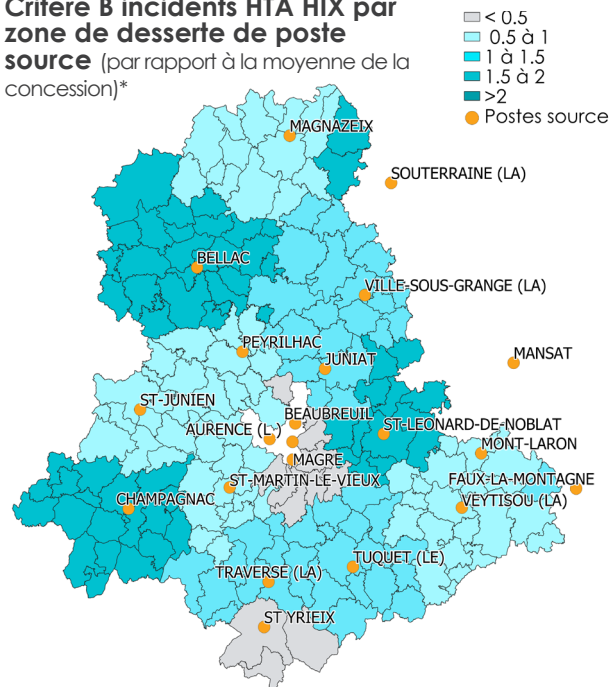
A ce jour, ce temps reste encore 20% au-dessus de la valeur cible.

Consolider la qualité structurelle

Un nouvel indicateur a été créé : le critère B HTA filtré, qui ne prend en compte que les coupures liées aux incidents sur le réseau HTA en écartant les incidents ayant un impact de 3 minutes ou plus. Il permet d'établir une qualité structurelle du réseau. Le SEHV et son concessionnaire se fixent pour ambition de retenir pour valeur-cible en 2048, un critère inférieur à 42 minutes moyenné sur 5 ans, pour orienter les investissements de la concession. **Pour 2019-2023, cet indicateur est à nouveau de 46 minutes soit 10% au dessus de la valeur-cible.**



Critère B incidents HTA HIX par zone de desserte de poste source (par rapport à la moyenne de la concession)*



Limiter les écarts de qualité sur la concession

Le schéma directeur des investissements inclut une ambition d'homogénéisation des qualités de desserte par poste source.

*Le SEHV et le concessionnaire ont défini un critère de suivi par zone de desserte de poste source (critère B incidents HTA HIX moyenné sur 5 ans).

Si ce critère dépasse deux fois le critère moyen sur la concession (soit 74 minutes pour 2019-2023), la zone en cause est examinée et des travaux feront partie des priorités dans l'élaboration du programme pluriannuel d'investissement suivant.

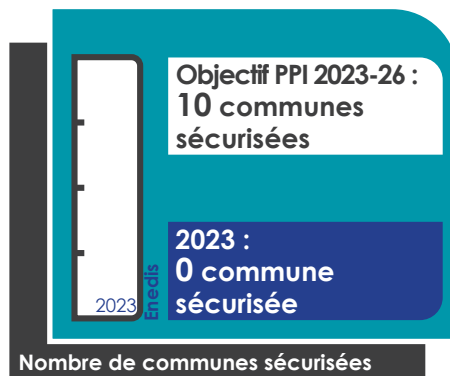
Amener un taux de sécurisation des communes à 75%*

A la signature du contrat de concession, 77 communes étaient sécurisées, soit 39%. Au terme du PPI 2019-2022, 9 communes supplémentaires ont été sécurisées, portant le taux à 43%.

Le PPI 2023-2026 prévoit la sécurisation de 10 communes en quatre années.

En 2023, aucune commune n'a été sécurisée par Enedis.

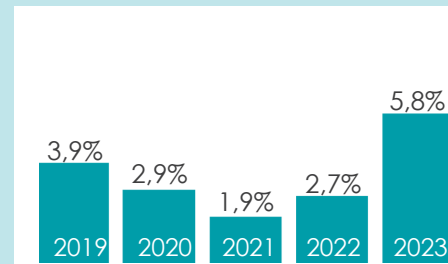
*soit 150 communes sur les 200 de Haute-Vienne à la date de signature du cahier des charges (avant fusions).



Le Décret qualité

Le Décret 2017-1826 du 24 décembre 2007 relatif aux niveaux de qualité et aux prescriptions techniques en matière de qualité des réseaux publics de distribution et de transport d'électricité, fixe un niveau de qualité attendu du réseau HTA et BT.

La continuité d'alimentation

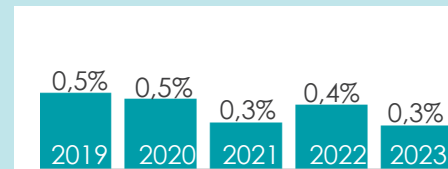


Taux de clients au delà des seuils définis pour la continuité d'alimentation

Le code de l'énergie impose que le nombre d'utilisateurs subissant :
 - plus de 6 coupures longues,
 - ou 35 coupures brèves,
 - ou plus de 13 heures de coupures longues cumulées sur l'année, ne dépasse pas 5% sur le territoire départemental.

En 2023, Enedis a recensé 5,8% des usagers au-dessus de ces seuils sur la concession. En Haute-Vienne, en intégrant les territoires hors concession, le taux est de 3,6%.

La tenue de la tension



Taux de clients au delà des seuils définis pour la tenue de la tension

Un client est considéré comme mal alimenté lorsque la tension sort de la fourchette (-10% à +10%) de la tension nominale de 230 V.

En 2023, le taux de clients mal alimentés est de 0,3% sur la concession et de 0,2% sur l'ensemble de la Haute-Vienne.

Le niveau global de tenue de la tension n'est pas respecté si le pourcentage de clients mal alimentés dépasse 3% sur le territoire considéré.

Les modélisations reposent sur une méthode statistique permettant d'estimer le nombre de clients susceptibles de connaître des chutes de tension au moment des périodes de fortes charges du réseau BT. Des évolutions en cours de cet indicateur ont notamment pour objectif de mieux prendre en compte la croissance significative de la production décentralisée type EnR sur le réseau BT, et des profils de charge associés aux données Linky.

INDICATEURS POUR LE PATRIMOINE TECHNIQUE DE LA CONCESSION

La concession du SEHV concerne le réseau public de distribution d'énergie électrique. Elle s'étend des postes sources aux compteurs électriques. Le schéma directeur des investissements définit 10 ambitions pour la modernisation et la sécurisation des ouvrages, déclinés en objectifs pour le premier programme pluriannuel d'investissement. La présente plaquette zoome sur 3 de ces points.

■ Réseau HTA « moyenne tension »



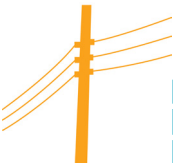
	2022	2023	évolution 2022-2023
souterrain	2 843 km (39,5%)	2 896 km (40,0%)	+ 1,9%
aérien torsadé	3 km (<0,1%)	3 km (<0,1%)	+ 0,7%
aérien nu	4 346 km (60,4%)	4 341 km (60,0%)	- 0,1%
Total	7 193 km	7 241 km	+ 0,7%

Le réseau « moyenne tension » (HTA pour Haute Tension A) a une tension comprise entre 1 000 et 50 000 V.



Les réseaux aériens peuvent être « torsadés », c'est à dire entourés d'une gaine et enroulés entre eux pour ne former qu'un seul câble épais, ou « nus », non isolés : ils sont alors placés de manière à ne pas se toucher.

■ Réseau BT « basse tension »



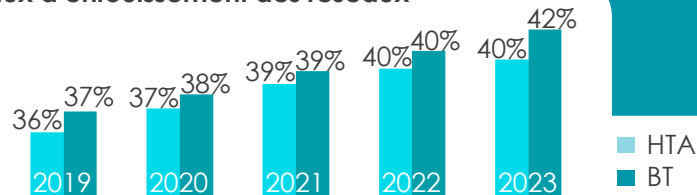
	2022	2023	évolution 2022-2023
souterrain	2 444 km (40,4%)	2 519 km (41,6%)	+ 3,1%
aérien torsadé	3 322 km (55%)	3 355 km (55,3%)	+ 1,0%
aérien nu	276 km (4,6%)	188 km (3,1%)	- 32,0%
Total	6 042 km	6 062 km	+ 0,3%

Le réseau « basse tension » (BT) a une tension comprise entre 50 et 1 000 V.

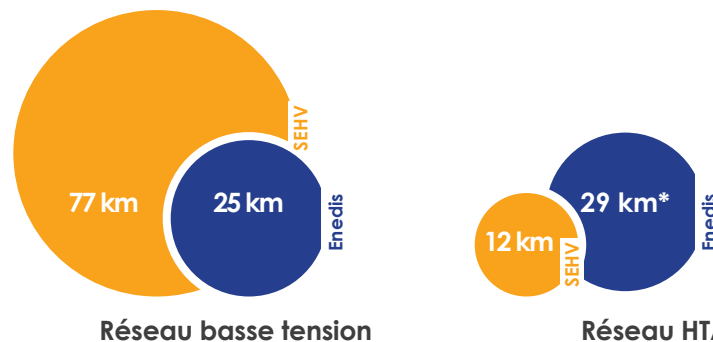
Enfouissement des réseaux

Le taux d'enfouissement des réseaux HTA (40%) et BT (41,6%) progresse chaque année de manière régulière, fruit des travaux du SEHV et d'Enedis.

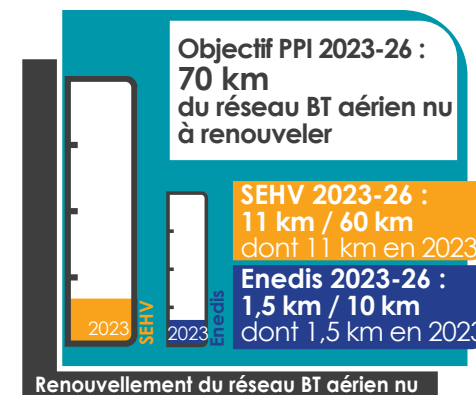
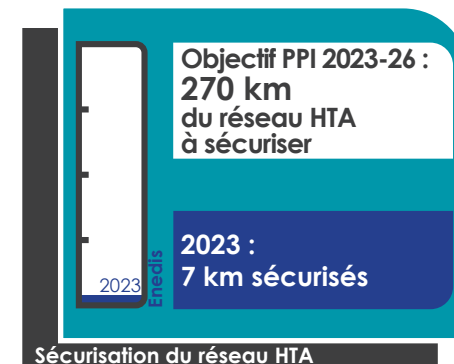
Taux d'enfouissement des réseaux

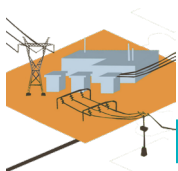


Plus de 140 km de réseaux mis en service en 2023



*Dont 8 km liés à l'extension du réseau et 15 km liés à son renforcement





■ Postes sources sur la concession

	2022	2023	évolution 2022-2023
Total	14	14	-

Les postes sources sont des ouvrages électriques industriels qui se trouvent à la jonction des lignes électriques de haute et moyenne tensions. Ils constituent le premier maillon de la distribution électrique. La sécurisation des postes sources est un élément incontournable de la fiabilité d'alimentation de la concession.

En 2023, 2,2 M€ ont été affectés aux postes sources desservant la concession, en augmentation (+0,3 M€) pour des travaux notamment destinés à la création de capacité d'accueil des EnR en postes sources, en cohérence avec la cible du S3RENr, outil permettant de répondre aux enjeux d'adaptation des réseaux pour accueillir la transition énergétique.



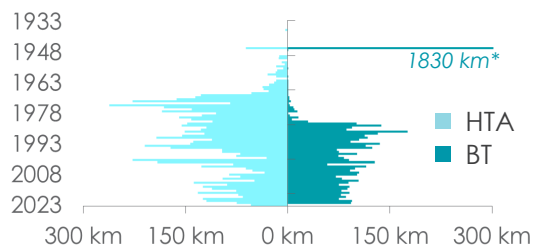
■ Postes de transformation HTA/BT

	2022	2023	évolution 2022-2023
sur poteaux (H61)	4 170 (51,5%)	4 113 (50,4%)	- 1,4%
cabines hautes	123 (1,5%)	118 (1,4%)	- 4,1%
autres postes	3 803 (47%)	3 926 (48,1%)	+ 3,2%
Total	8 096 postes	8 157 postes	+ 0,8%

Les postes de transformation assurent la liaison entre les réseaux HTA et BT.

■ Âge des ouvrages

Pyramide des âges



Le vieillissement se poursuit en 2023.

Une part importante a dépassé la durée de vie comptable (38,1% du réseau HTA). Le schéma directeur fixe des ambitions pour des travaux de renouvellement et d'enfouissement des réseaux mais aussi des politiques de prolongation de durée de vie. Dans le cas où le suivi du diagnostic fera apparaître une hausse des incidents liée au vieillissement des réseaux HTA aériens, ces ambitions seront révisées.

** L'âge moyen des réseaux BT ne peut être déterminé à défaut d'inventaire technique daté d'avant 1984 (31% des réseaux BT sont datés par défaut de 1946).*

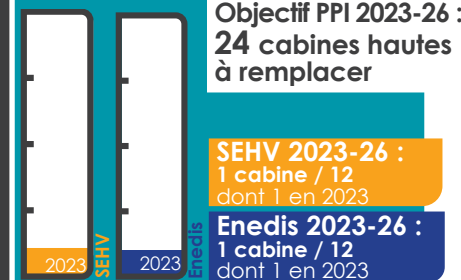
L'éradication des cabines hautes, une priorité



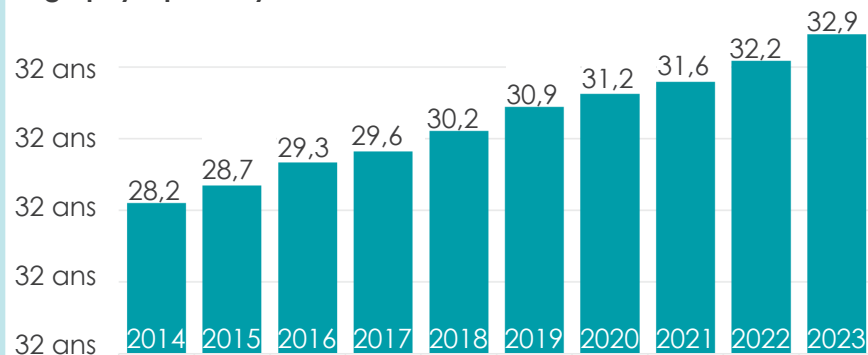
Bâties entre les années 1920 et 1960, les cabines hautes sont les postes les plus anciens du réseau. Leur structure en béton armé sert à protéger les fils électriques aériens descendus à hauteur d'homme en conducteur nu.

Ne répondant plus aux normes de sécurité, le contrat de concession fait de leur éradication sur la concession une priorité.

Dépotes cabines hautes



Âge physique moyen du réseau HTA



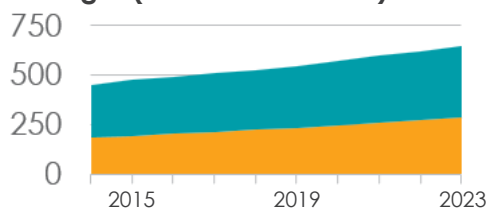
INDICATEURS POUR LE PATRIMOINE COMPTABLE DE LA CONCESSION

■ La valorisation de la concession du SEHV

Le patrimoine de la concession est valorisé à près de **644 millions d'euros en 2023 (+3,8%)**.

	2019	2020	2021	2022	2023
Valeur brute	543 762 k€	570 333 k€	596 982 k€	620 379 k€	643 706 k€
Valeur nette	311 927 k€	326 724 k€	340 180 k€	347 252 k€	356 105 k€
Amortissement de dépréciation cumulé	231 835 k€	243 609 k€	256 802 k€	273 127 k€	287 601 k€
Provision pour renouvellement	31 140 k€	30 774 k€	30 055 k€	31 619 k€	31 286 k€
Taux d'amortissement	42,6 %	42,7%	43,0%	44,0%	44,7%

Evolution de la valeur brute des ouvrages (en millions d'euros)



- Valeur nette
- Amortissement de dépréciation

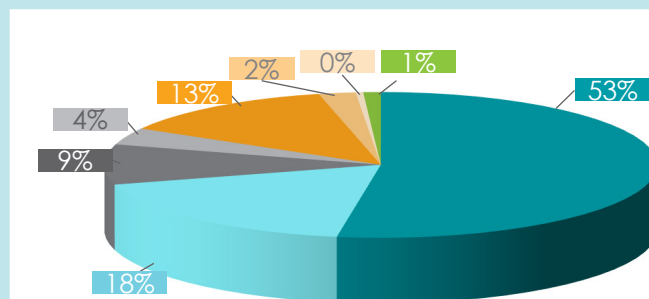
La valeur de la concession augmente chaque année, fruit des investissements réalisés sur le patrimoine par le SEHV et son concessionnaire Enedis.

Pour autant, le vieillissement comptable se poursuit depuis 2002, avec un **taux d'amortissement à 44,7% en 2023**.

Dans le nouveau cahier des charges, le concessionnaire ne constitue plus chaque année de provisions pour renouvellement. En revanche, le montant des provisions ne peut être dépensé que pour les travaux de renouvellement des ouvrages pour lesquels elles ont été constituées. En 2023, le montant des provisions pour renouvellement est en léger retrait (-1%) par rapport à 2022.

■ Répartition de la valeur brute des ouvrages de la concession

Les réseaux de distribution représentent plus de 70% de la valeur brute de la concession du SEHV. On constate que les postes sources ne sont pas compris dans le patrimoine comptable de la concession du SEHV.



Répartition de la valeur brute des ouvrages

- Canalisations souterraines
- Canalisations aériennes
- Postes HTA/BT
- Transformateurs HTA/BT
- Branchements / Colonnes montantes
- Compteurs Linky
- Autres comptages
- Autres



■ Les investissements sur la concession

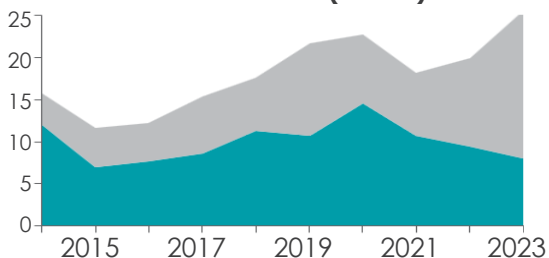
En 2023, les investissements d'Enedis sont de 25,6 M€, soit en augmentation de 28% par rapport à 2022
Principalement les investissements liés aux raccordements des utilisateurs augmentent à nouveau significativement de 6,8 M€.

Les investissements pour la performance et la modernisation du réseau diminuent de 0,8 M€ notamment pour les actions visant la fiabilité et résilience des réseaux et postes hors programme de prolongation de durée de vie (-1,5 M€).

Les investissements motivés par les exigences environnementales et les contraintes externes sont en augmentation (+0,5 M€).

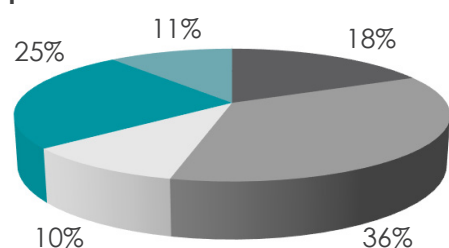
On note également que le concessionnaire a consacré 2,2 M€ aux postes sources qui ne sont pas inclus dans le patrimoine comptable du SEHV, dont 534 k€ pour les travaux destinés à la création de capacités d'accueil des EnR en postes sources, en cohérence avec la cible S3REnR.

Investissements Enedis (en M€)



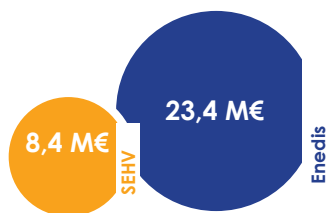
■ Investissements « imposés » : raccordement des utilisateurs, déplacement d'ouvrages
■ Investissements « délibérés » : tous les autres investissements : renforcement, renouvellement, sécurisation, amélioration de la qualité de la fourniture...

Répartition des investissements Enedis



■ 1.1. Raccordement des consommateurs
■ 1.2. Raccordement des producteurs
■ 1.3. Raccordement à finalités mixtes
■ 2.1. Performance et modernisation réseau
■ 2.2. Exigences environnementales & contraintes externes
■ 3. Investissements de logistiques (0%)
■ 4. Autres investissements (0%)

Plus de 31 Millions d'euros investis en 2023 sur la concession du SEHV



En 2023, le SEHV a réalisé 8,4 M€ de travaux sur la concession. Ce montant porte exclusivement sur les ouvrages du réseau de distribution publique d'électricité, excluant tout autre travaux coordonnés (éclairage public, télécom, ...). Enedis communique 25,6 M€ de « dépenses enregistrées » sur la concession, auxquelles a été soustrait 2,2 M€ investis sur les postes sources (non inclus dans le patrimoine comptable de la concession).

■ Les objectifs financiers du PPI

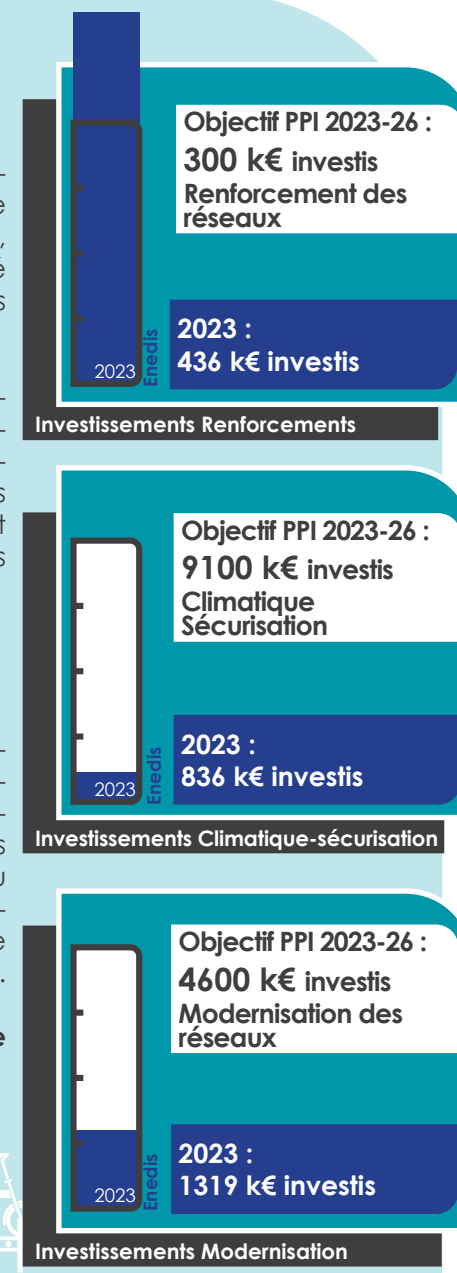
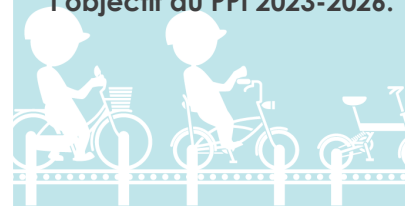
Le schéma directeur propose une vision technique à moyen ou long terme, non valorisée en unité monétaire, des évolutions envisagées sur le réseau.

En revanche, l'engagement financier du gestionnaire du réseau de distribution porte sur le total des opérations retenues et est formalisé selon trois finalités d'investissement :

- Renforcements
- Climatisme-sécurisation
- Modernisation

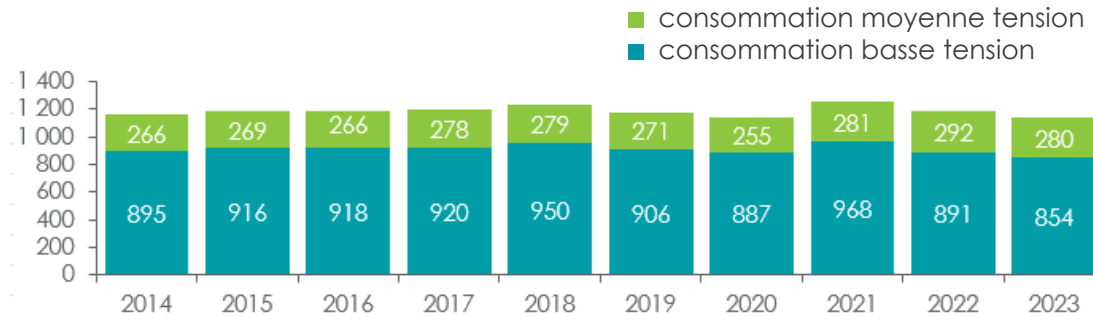
Les chiffres annoncés ci-contre sont ceux communiqués par le concessionnaire, soit 2,6 M€ cumulés sur la première année du PPI en cours pour un engagement financier total de 14 M€ pour le PPI 2023-2026.

Soit seulement 18,5% de l'objectif du PPI 2023-2026.



INDICATEURS POUR LE SUIVI DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

■ La consommation sur le territoire de la concession

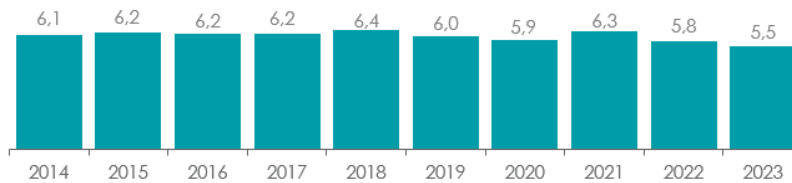


En 2023, les usagers ont consommé 1 134 GWh (-4,1% par rapport à 2022).

Ils sont répartis en 155 233 PDL (+0,8%) dont 338 reliés directement au réseau HTA.

Cette consommation a généré près de 55 Millions d'euros de recettes d'acheminement (+2,7%).

Consommation par usager raccordé au réseau basse tension (en MWh/PDL)

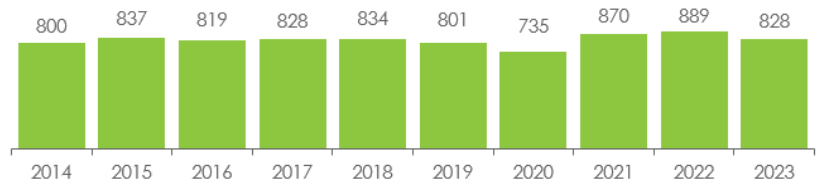


Pour la deuxième année consécutive, la consommation d'électricité sur la concession est décroissante à raison de - 4,1% par rapport à 2022, elle-même en retrait de 5,3% comparativement à 2021, malgré une légère augmentation du nombre de points de livraison (+0,8%).

Fait également nouveau, les usagers basse tension et HTA contribuent dans les mêmes proportions à la diminution des soutirages des réseaux.

Les tendances observées localement reflètent la réduction des consommations au plan national par rapport à la période d'avant crise énergétique (2022) et peuvent être la conséquence de plusieurs facteurs : hausse des prix de l'énergie et des matières premières, incitations des pouvoirs publics à la

Consommation par usager raccordé au réseau HTA (en MWh/PDL)



sobriété énergétique, une inflation forte, et peut-être le développement de l'autoconsommation.

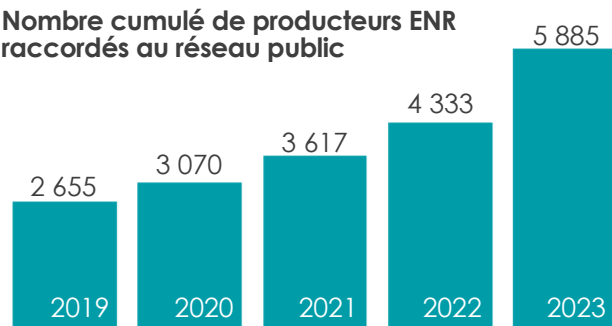
La climatologie de l'année 2023 occasionne une année chaude avec une température moyenne en excès de 1,4° C par rapport aux normales (données météorologiques de Limoges-Bellegarde 1991-2020).

La consommation enregistre une baisse historique, retrouvant le niveau de 2004 de 7,3 MWh/point de livraison, tous usagers confondus sur la concession.

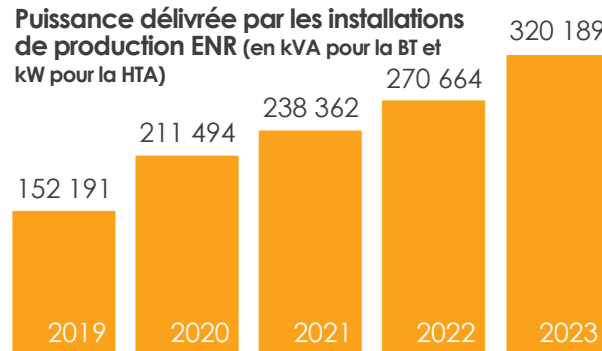
■ La production d'énergie renouvelable

Historiquement destiné à délivrer la fourniture d'électricité à partir d'une production très centralisée, le réseau de distribution publique doit dorénavant collecter également des productions éparses de plus en plus nombreuses. C'est un véritable enjeu pour la transition énergétique. **En 2023, 5 885 installations de production d'énergie renouvelable étaient raccordées au réseau de distribution d'électricité de Haute-Vienne, soit une hausse de 36% par rapport à 2022** (production en solaire photovoltaïque pour la grande majorité).

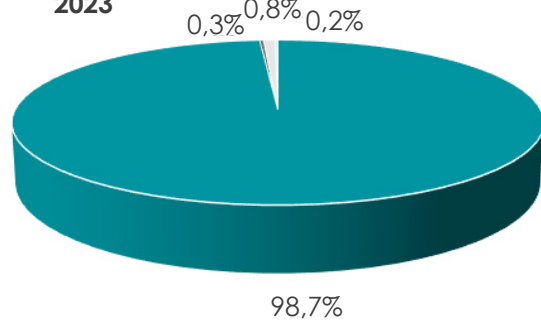
Nombre cumulé de producteurs ENR raccordés au réseau public



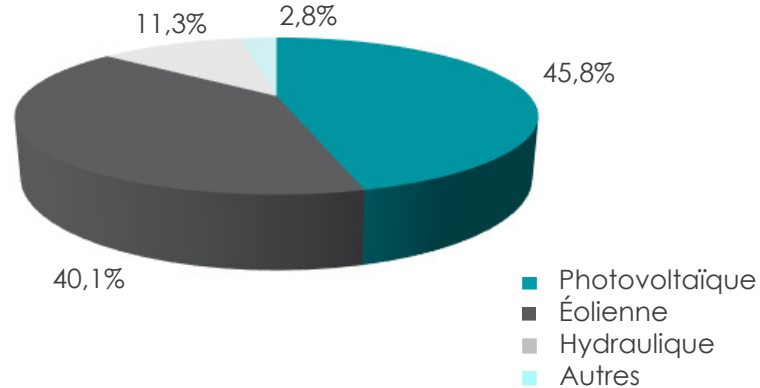
Puissance délivrée par les installations de production ENR (en kVA pour la BT et kW pour la HTA)



Répartition du nombre de producteurs ENR raccordés au réseau public en 2023



Répartition de la puissance installée des producteurs raccordés en 2023



Sur le territoire, on compte 320 MW de puissance installée répartie selon les productions suivantes :

- 5 810 producteurs en photovoltaïque (+36% par rapport à 2022)
puissance installée de 147 MW (+34%),
- 15 producteurs d'énergie éolienne (+7%)
puissance installée de 128 MW (+10,3%),

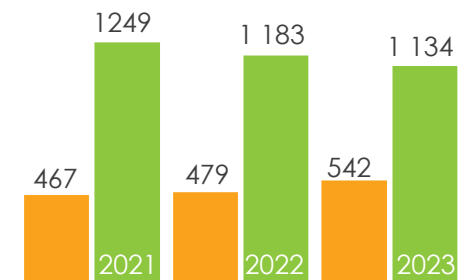
- 50 producteurs en hydraulique (+2%)
puissance installée de 36 MW (+0,9%),
- 10 autres installations (biomasse, biogaz, cogénération...) (*idem* 2022)
puissance installée de 9 MW (+0%).

■ En 2023, 47,8% de l'électricité consommée était produite sur le territoire de la concession

Les installations EnR ont produit 542 GWh sur la concession du SEHV en 2023.

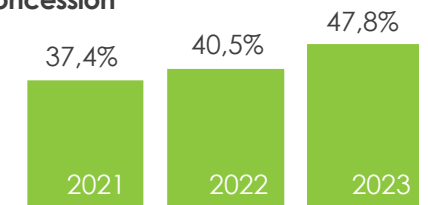
Sachant que les usagers ont consommé 1 134 GWh, la part de l'énergie injectée localement dans le réseau concédé s'établit à 47,8% en 2023, un taux en constante augmentation.

Production et consommation d'électricité sur la concession (GWh)



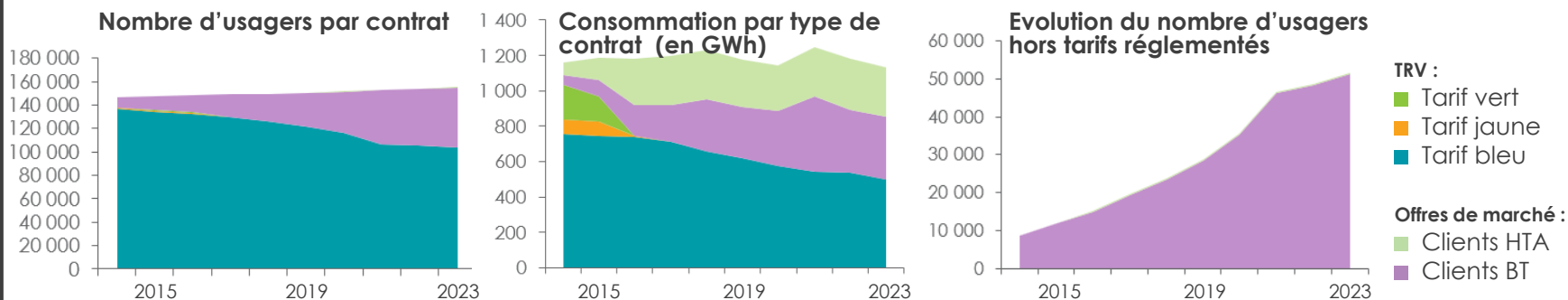
■ Production
■ Consommation

Part d'électricité produite sur la concession



SUIVI DE LA CONCESSION POUR LES TARIFS RÉGLEMENTÉS DE VENTE (TRV)

■ Les contrats historiques



Le bouclier tarifaire sur la fourniture d'électricité a été reconduit pour 2023 en faveur des clients au TRV, par un plafonnement de la hausse des barèmes : +15% au 1^{er} février 2023 et +10% au 1^{er} août 2023. Dans ce contexte, le tarif bleu est resté une valeur refuge. Cependant, on constate une diminution du nombre de contrats sur la concession (-1,8% par rapport à 2022, soit 1908 contrats). Il semble que les offres de marché ont pu continuer de séduire les consommateurs, sous l'effet d'un prix fixe conclu dans une période plus favorable, ou indexé sur la variation du tarif réglementé de vente (TRV). Elles ont aussi bénéficié d'un mécanisme de protection des prix (baisse de la TICFE et compensation par l'État).

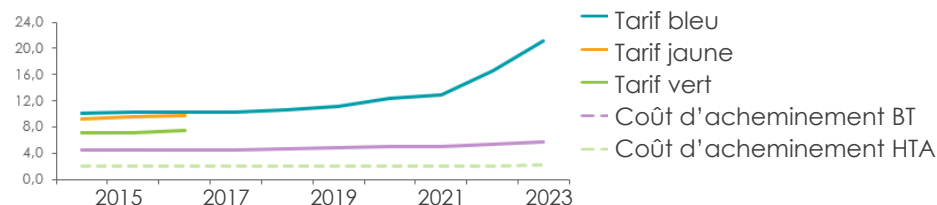
■ Evolution des prix de l'électricité aux TRV



* Hors taxes et contributions

Evolution des prix moyens* aux tarifs réglementés de vente et des coûts d'acheminement sur la concession (en centimes € par kWh)

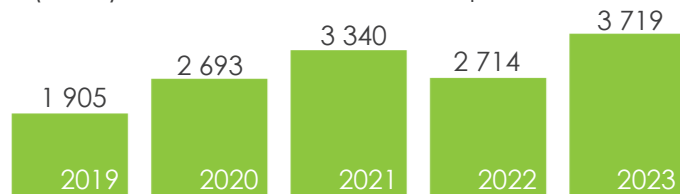
Les prix sont exprimés hors taxes et contributions. Depuis 2022, ils ne rendent pas compte de la baisse du taux de TICFE décidée par les pouvoirs publics dans le cadre du bouclier tarifaire.



SATISFACTION CLIENTS SUR LA CONCESSION DU SEHV

Réclamations (Internet et courrier) traitées par EDF

En 2023, les réclamations à EDF sont en forte augmentation (+37%) en raison du contexte des prix.



Réclamations (écrites et orales) traitées par Enedis

Les réclamations Enedis ont fortement réduit depuis 2022, du fait des services disponibles via les compteurs Linky, et les interfaces digitales.

